

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
27/12/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :  
2018-KKP-1709

### 1. Intitulé du projet

CIRCUIT DE MOTOCROSS

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom DEBUS

Prénom LAURENT

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44 a)	Equipements sportifs culturels ou de loisir et aménagements associés. a) Pistes permanentes de courses d'essai et de loisirs pour véhicules motorisés La totalité des parcelles d'assiette dans lequel se situe le tracé atteint 38114 m2 se qui le situe en dessous du seuil des 4 ha (www.bruit.fr).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Traçage d'un circuit de motocross suivant le relief naturel avec aménagement de sauts et protections au normes RTS de la Fédération Française de Motocyclisme .

Consevation de tous les arbres et végétaux existants.

Ce projet ne comporte pas de démolition.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Homologation d'une piste de motocross à usage d'entraînement et de compétition en relation avec la Fédération Française de Motocyclisme afin de sensibilisé l'education et la pratique réglementé envers l'environnement.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Traçage de la piste sur les parcelles ZB173 et ZB 175 en conservant les plantations existentes , créations de sauts divers et mise en place de protection de type grillage avec piquet en bois pour séparer le public de la piste et mise en place de portes d'accès pour les secours.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Utilisation en scéance d'entraînement ou de compétition environ d'une vingtaine de jours par ans

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager mairie de Ris 63290.

Dossier homologation Fédération Française de Motocyclisme, Ligue Motocyclisme AURA Auvergne Rhone Alpes

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale des parcelles	38114 m2
Longueur du circuit	1700 Mètres
Largeur du circuit	7 Mètres
Surface du circuit	11900 m2
Les volumes surélevés	inférieure à 3 mètres
Espaces verts	25714 m2
Parking	500m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

grand champs des torranches  
63290 RIS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 46°00'84"0 Lat. 35°02'43"1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_  
Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_  
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Livradois Forez
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contreforts montagne bourbonnaise N 2000 Gîtes à chauves-souris les parcelles de terrain ZB 173 ET ZB 175 sont situées dans le site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ressources matériaux naturels du sol sur faible hauteur et surface.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dégradation par passage répétés de véhicules légers ou de piétons provoquant un tassement ou une érosion du sol et de la végétation sur la piste ou des sentiers piéton
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 Aucune incidence n'est présente sur les espèces et habitats de ces sites en maintenant les habitats naturels et améliorer la biodiversité des milieux par la pratique d'une activité sportive respectueuse de l'environnement. Restreindre la pratique des véhicules à moteurs à la seule zone dédiée à cette activité. Contrôle sur place de l'absence de passage de piétons et de véhicules hors des zones prévues à cet effet. Ci-joint Evaluation des incidences Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles sont dans la zone natura 2000
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nuisance sonore faible avec les normes réglementé des échappements de véhicules (moto et quad) Mesure théorique perçue à 100 mètres 78 db (Norme de la Fédération française de motocyclisme) contrôle sonomètre FFM. Les premières habitations sont éloignées du circuit

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ci-joint annexe.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1.0 Document Cerfa 14734*03 2.0 plan de situation d'extraits cartographique 3.1 Plan et Photos avec localisation cartographique 4.1 Plan du projet 6.1 Plan de situation détaillé du projet par rapport au site N2000 6.1 Annexe évaluation des incidences Natura 2000

## 9. Engagement et signature

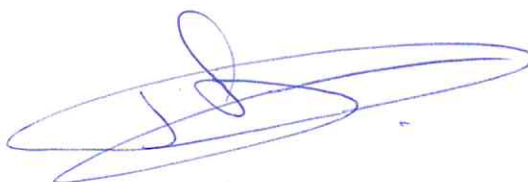
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Limons

le, 27/12/2018

Signature



PA1

Département :  
PUY DE DOME

Commune :  
RIS

Section : ZB  
Feuille : 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 28/09/2017  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46  
©2016 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant  
Pôle de topographie et de gestion  
cadastrale de Riom  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE RIOM 63206  
63206 RIOM CEDEX  
tél. 04.73.64.49.59 - fax  
ptgc.630.riom@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

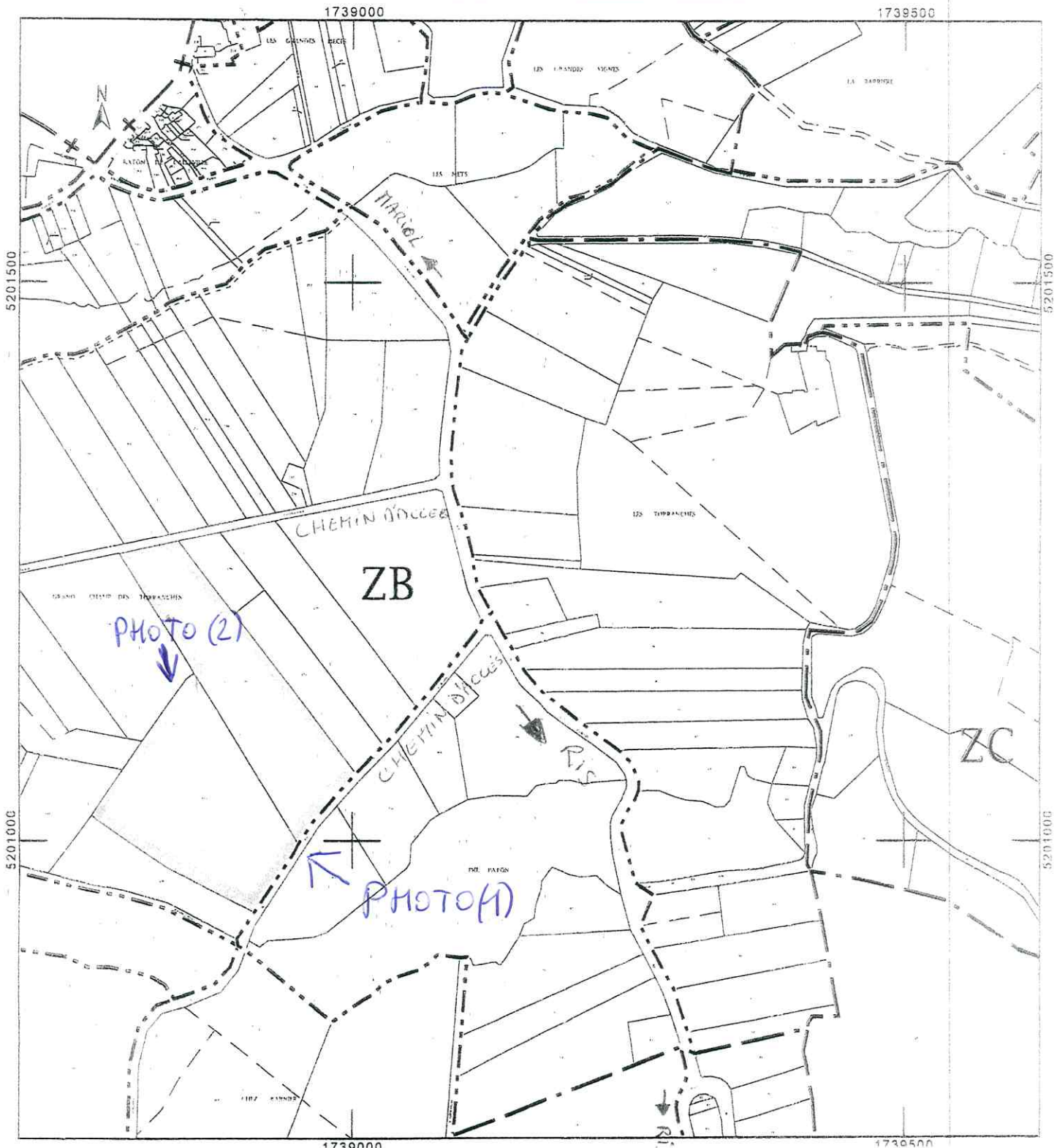
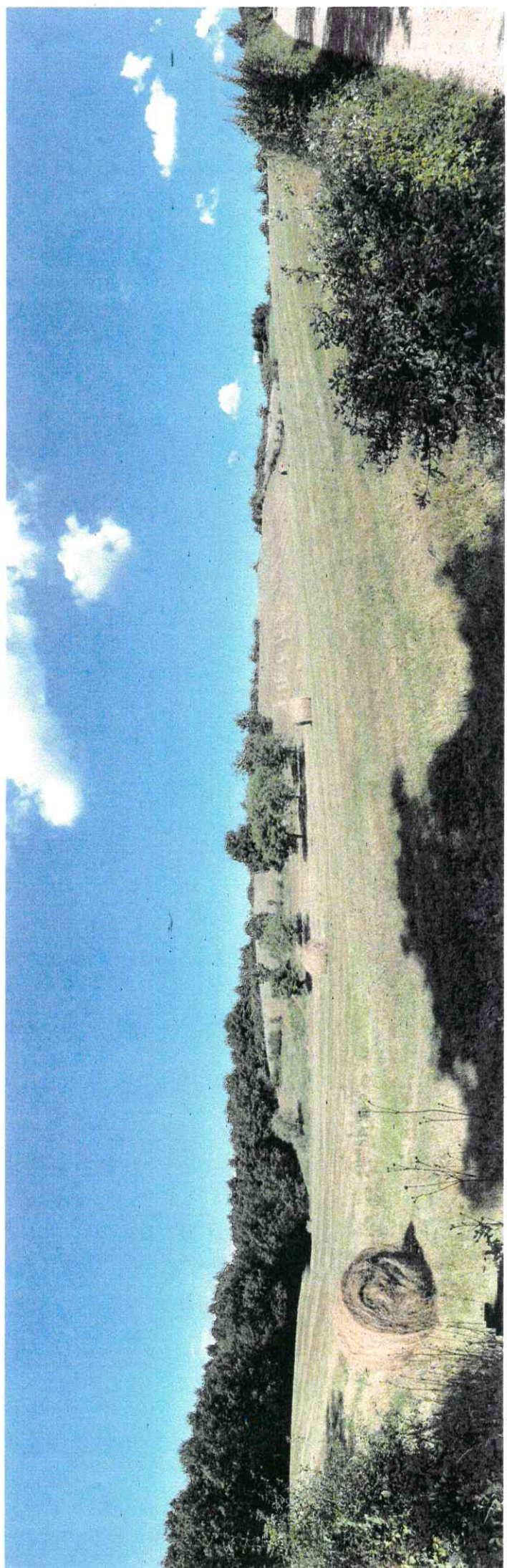


PHOTO (1)

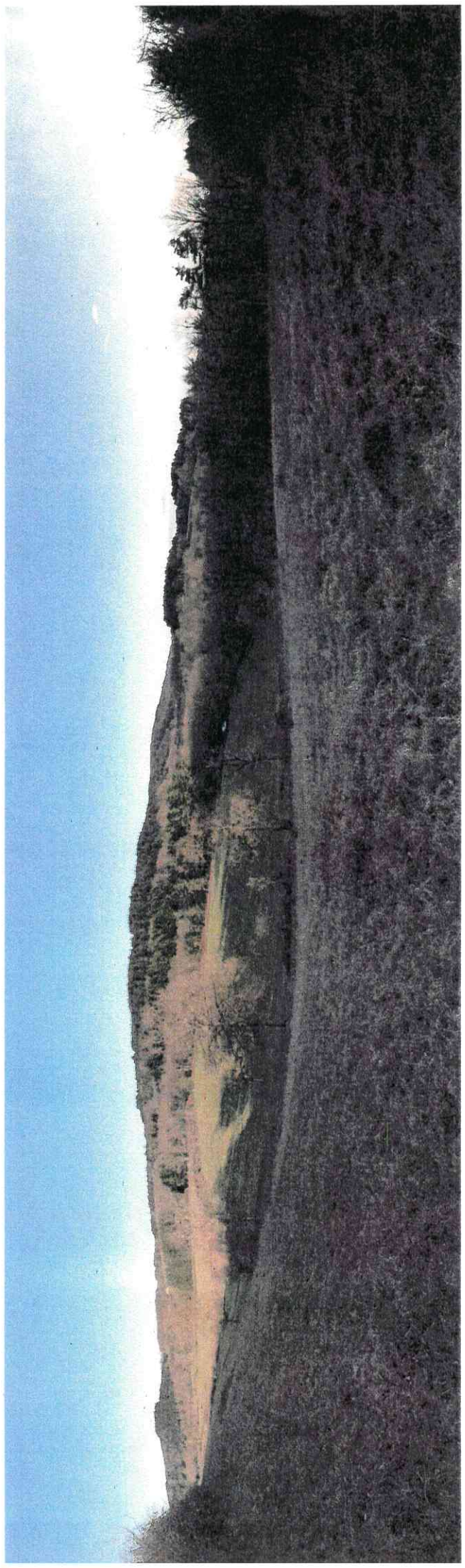


PHOTO

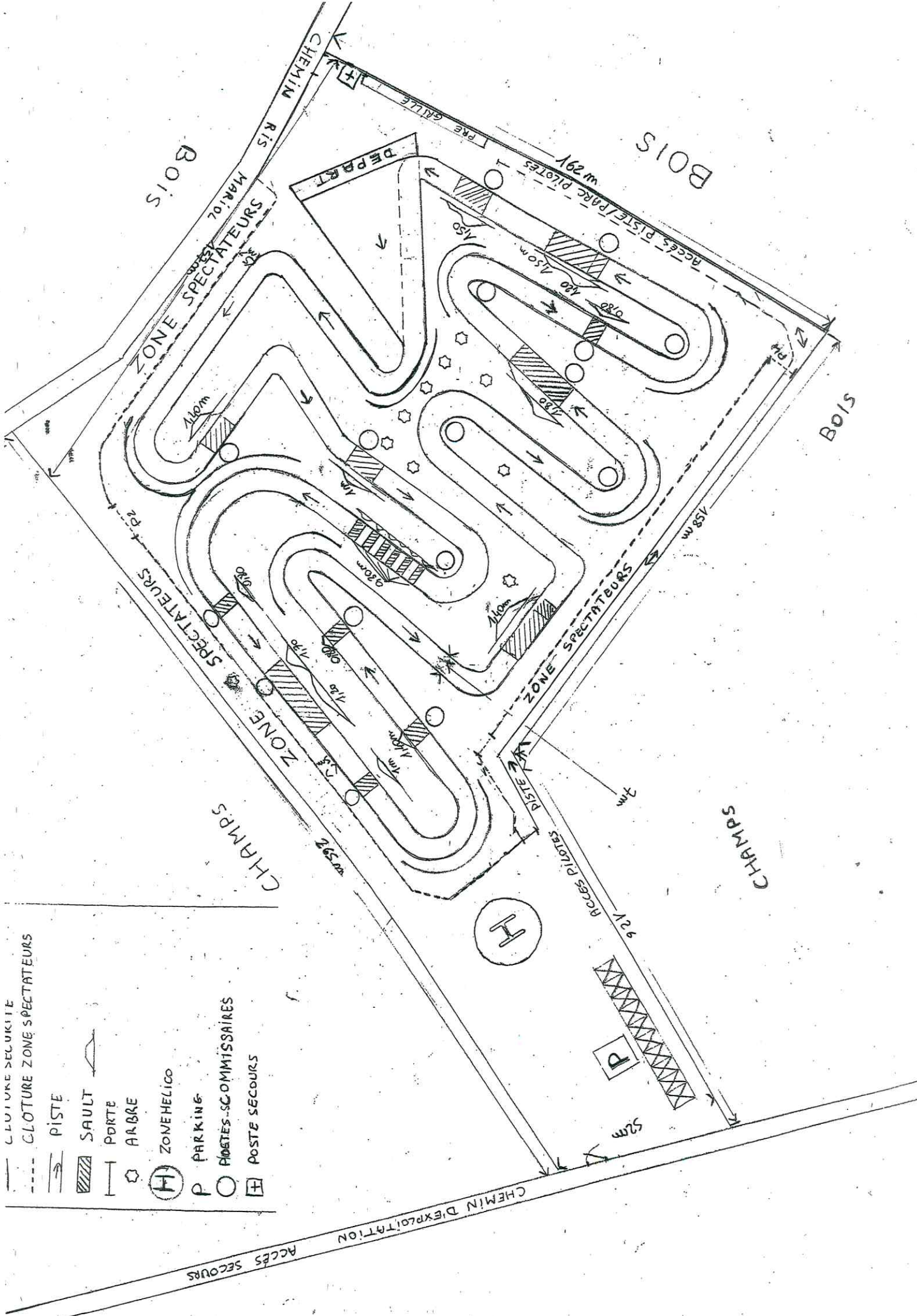
JUN 20-18

PHOTO 7

PHOTO(2)



JUN 20 18



- CLOTURE SECURITE
- - - CLOTURE ZONE SPECTATEURS
- PISTE
- ▨ SAULT
- | PORTE
- ⊛ ARBRE
- ⊙ ZONEHELICO
- P PARKING
- POSTES-COMMISSAIRES
- ⊕ POSTE SECOURS

ACCES SECOURS  
 CHEMIN D'EXPLOITATION

BOIS

BOIS

BOIS

CHAMPS

CHAMPS

ZONE SPECTATEURS

ZONE SPECTATEURS

ZONE SPECTATEURS

DEPART

RACES PISTE/PARC PILOTES

RACES PILOTES

P

H

CHEMIN RIS MARIOL

CHEMIN D'EXPLOITATION

PRE GAULE

921m

7m

52m

158m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

150m

PAZ + 1

- > Il faut désormais remplir votre évaluation des incidences avec l'aide du conservatoire de l'Allier.
- > Ci-joint un formulaire vierge.
- >
- > Cordialement
- >



- >
- > Le 28/08/2017 à 13:38, > debus laurent (par Internet) a écrit :
- >

- >
- > Bonjour, suite à ma demande du 9 août 2017 veuillez trouver ci-dessous les documents fournis par Marion Girard du service du conservatoire naturel de l'allier, quel la suite à suivre pour l'évaluation des incidences.

- >
- > Saluations
- >
- > Mr Debus Laurent

- >
- >
- >
- >
- >
- >

- > Message du 21/08/17 11:43
- >> De : "Marion GIRARD" <marion.girard@espaces-naturels.fr>
- >> A : debus.lv@orange.fr
- >> Copie à :
- >> Objet : Projet terrain de cross Ris
- >>
- >>

Monsieur LEBUS bonjour,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique de vendredi, veuillez trouver ci-dessous les liens permettant d'accéder au Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Contreforts et Montagne bourbonnaise », ainsi qu'au site internet dédié à ce secteur :

DOCOB : [http://gites-contreforts-montagne-bourbonnaise.n2000.fr/sites/gites-herisson.n2000.fr/files/documents/page/document\\_objectif\\_contrefort\\_montagne\\_bourbonn](http://gites-contreforts-montagne-bourbonnaise.n2000.fr/sites/gites-herisson.n2000.fr/files/documents/page/document_objectif_contrefort_montagne_bourbonn)



PA14 - 1

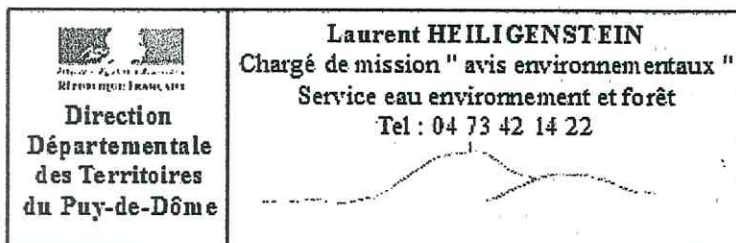
## contenu du message

de ""HEILIGENSTEIN Laurent (Chargé de Mission) - DDT 63/SEEF""  
 <laurent.heiligenstein@puy-de-dome.gouv.fr>  
 à "debus laurent" <debus.lv@orange.fr>  
 date 03/10/17 08:23  
 objet Re: tr: Projet terrain de cross Ris

Bonjour,

Votre évaluation d'incidences Natura 2000 convient et est recevable.  
 Vous pouvez la transmettre à la préfecture ou sous-préfecture.

Cordialement



Le 02/10/2017 à 15:40, > debus laurent (par Internet) a écrit :

Bonjour, veuillez trouver ci-joint le projet d'évaluation des incidences avec les documents fournis par le conservatoire naturel de l'Allier.  
 Je me tient votre disposition pour tous conseils et renseignement complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse.

Salutations.

Debus Laurent

Tel.:06.76.16.22.56

> Message du 28/08/17 15:59  
 > De : ""HEILIGENSTEIN Laurent (Chargé de Mission) - DDT 63/SEEF""  
 <laurent.heiligenstein@puy-de-dome.gouv.fr>  
 > A : "debus laurent" <debus.lv@orange.fr>  
 > Copie à :  
 > Objet : Re: [INTERNET] tr: Projet terrain de cross Ris  
 >  
 > Bonjour Monsieur,  
 >

②

PAY-1

aise.pdf

Site web : <http://gites-contreforts-montagne-bourbonnaise.n2000.fr/accueil>

Ces éléments vous permettront de compléter votre formulaire d'évaluation des incidences, disponible sur le site de la DDT Puy-de-Dôme.

En ce qui concerne les deux parcelles concernées, les enjeux se concentrent surtout sur l'habitat « prairie de fauche » ainsi que sur les éventuelles haies bocagères et arbres isolés qui s'y trouvent.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Cordialement,

**Marion GIRARD**  
Chargée d'études



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Allier

Maison des Associations - Rue des Ecoles - 03500  
Châtel-de-Neuvre  
Tél : 04.70.42.89.34. / Fax : 04.70.42.27.58 -  
[conservatoire.allier@espaces-naturels.fr](mailto:conservatoire.allier@espaces-naturels.fr)

Retrouvez l'actualité du CEN Allier sur son site  
internet : [www.cen-allier.org](http://www.cen-allier.org)

Le CEN Allier est une association loi 1901, agréée pour la  
protection de la nature  
et agréée en tant que CEN par l'Etat et la Région  
Auvergne au titre du code de l'environnement  
Membre du réseau national des Conservatoires  
d'Espaces Naturels [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

&gt;

&gt;

&gt; [ Form\_EIN\_63\_general\_\_V11.doc (163.1 Ko) ]

# Évaluation des incidences Natura 2000

en application des articles L414-4 et R414-23 du code de l'environnement

(voir notice explicative en annexe)

## A. Caractéristiques du projet :

Description sommaire du projet (1) :

Réalisation d'un Circuit de Motocross  
Longueur du circuit 1.7 Km environ  
Date de réalisation fin 2017 et 1<sup>er</sup> semestre 2018

Noms des personnes et structures concertées pour la réalisation de l'évaluation des incidences  
Marion Girard : CONSERVATOIRE D'ESPACE NATURELS DE L'ALLIER  
Laurent Heiligenstein : Chargé de mission DDT

Coordonnées du porteur du projet (2) :

Debus Laurent  
3 Rue des Michaux  
63290 LIMONS

TEL. : 06.76.16.22.56  
e-mail : debus.lv@orange.fr

Commune, lieu-dit :

RIS 63290 Parcelles ZB 173 ET ZB 175 (voir plan ci-joint)

Sites Natura 2000 les plus proches (3) :

Nom du site	Distance par rapport au projet
<i>Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise N2000</i>	<i>Les parcelles de terrain sont situées dans le site</i>

Plans joints :

Plan de situation (4)

Plan du projet (5)

## B. Analyse des incidences sur les sites Natura 2000

Si le projet est situé à l'intérieur ou à moins de 200 m d'un site Natura 2000, analyser les incidences du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (6) dans un rayon de 200 m :

N° de l'habitat / Nom de l'espèce ou du groupe d'espèces (7)	Localisation par rapport au projet (7)	Incidences possibles du projet (8)	Mesures prises pour limiter les incidences (8)
Réseau de gîtes à chiroptères de la montagne bourbonnaise N° FR 8302005	2 Km du bourg de Ris gîtes de ris 6 Km de l'église de Busset 3Km cavité du Mirai	Dégradation par passage répétés de véhicules léger ou de piétons (hors sentiers) provoquant un tassement ou une érosion du sol ou la destruction de la végétation.	Lors de manifestations, canalisation des piétons et des véhicules, sensibiliser et informer les publics (implantations de panneaux) en rappelant qu'il faut en dehors du circuit rester sur les

			voies carrossables ouvertes à la circulation afin de ne pas déranger la flore et la faune sauvage.
Réseau de gîtes à chiroptères de la montagne bourbonnaise N° FR 8302005	2 Km du bourg de Ris gites de ris 6 Km de l'église de Busset 3Km cavité du Mirai	Augmentation du risque de pollutions accidentelles.	Imposer à tous les pilotes un tapis environnemental homologué FFM lors d'opération d'entretiens ou de ravitaillements sur la moto, distribution de sacs poubelles pour les collectes des déchets et des pneumatiques usagées.
Réseau de gîtes à chiroptères de la montagne bourbonnaise N° FR 8302005	2 Km du bourg de Ris gites de ris 6 Km de l'église de Busset 3Km cavité du Mirai	Bruits.	Les véhicules circulant sur le site sont soumis à la réglementation de bruit suivant la norme Fédération Française de Motocyclisme.

Explications complémentaires :

- Maintenir les habitats naturels et améliorer la biodiversité des milieux par la pratique d'une activité sportive respectueuse de l'environnement.
- Restreindre la pratique des véhicules à moteurs à la seule zone dédiée à cette activité.
- Contrôle sur place de l'absence de passage de véhicules hors de la zone.

Pour tous les projets, analyser les incidences possibles « à distance » (à plus de 200 m) sur les sites Natura 2000 les plus proches (9) :

<i>Incidences possibles du projet</i>	<i>Mesures prises pour limiter les incidences</i>

Explications complémentaires :

Autres incidences possibles du projet sur les sites Natura 2000 (10) :

<i>Incidences possibles du projet</i>	<i>Mesures prises pour limiter les incidences</i>

17/14

**c. Conclusion**

**Au regard de ce qui précède, le projet est-il de nature à avoir un effet significatif dommageable sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?**

Oui

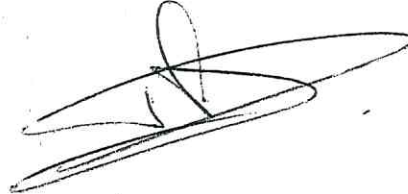
Non

**Si oui**, un dossier complet devra être rédigé pour préciser les incidences, présenter les mesures alternatives, les mesures compensatoires éventuelles et l'ensemble des éléments prévus au III et IV de l'article R414-23 du code de l'environnement.

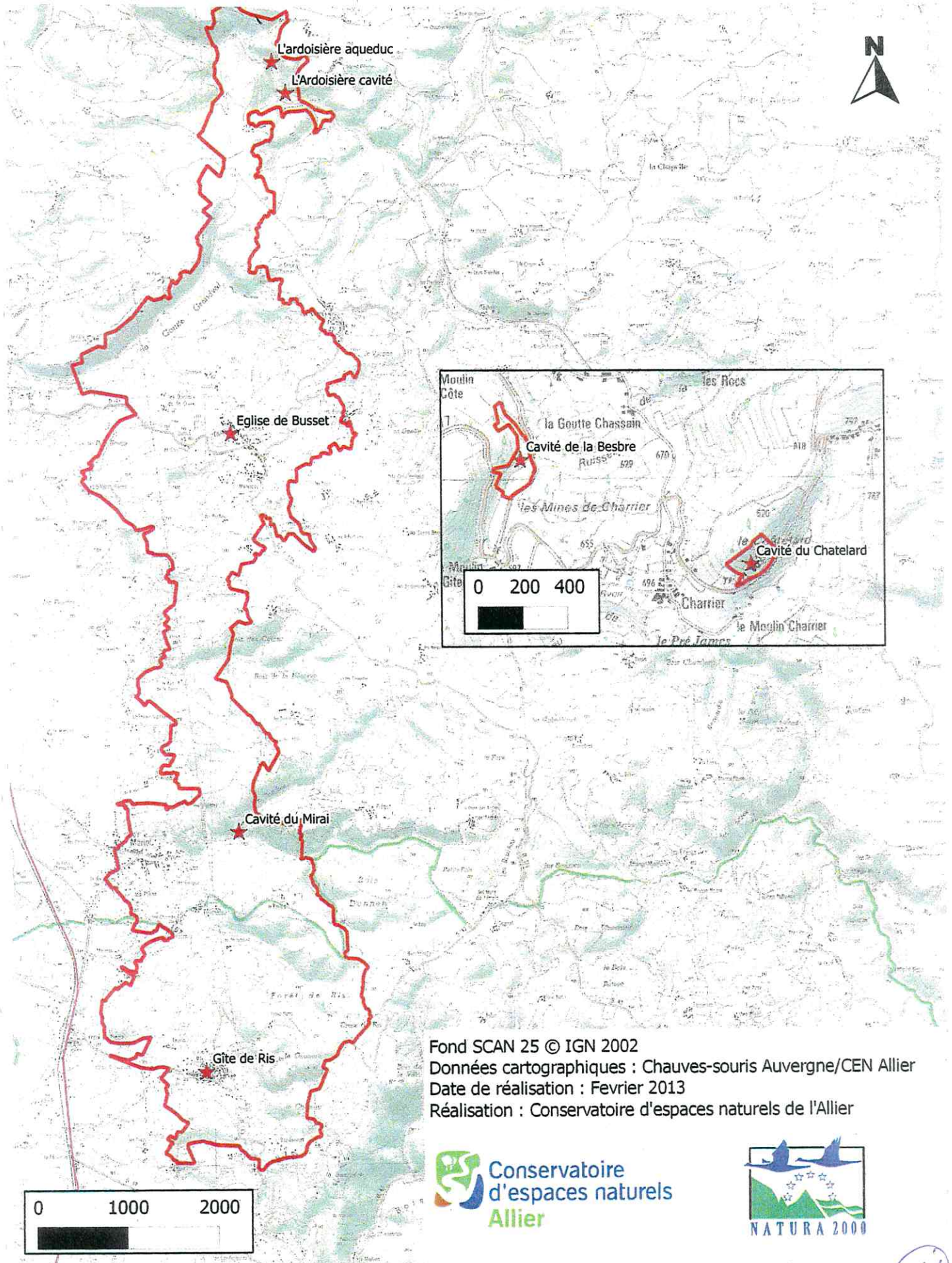
**Si non**, l'évaluation des incidences s'arrête ici.

**Date : 30/09/2017**

**Signature du porteur de projet**



# Carte 5 : Localisation des gîtes connus



Fond SCAN 25 © IGN 2002  
Données cartographiques : Chauves-souris Auvergne/CEN Allier  
Date de réalisation : Février 2013  
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

